



**SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA**

Envoyé en préfecture le 29/07/2019  
Reçu en préfecture le 29/07/2019  
Affiché le **29 JUIL. 2019** SLO  
ID : 039-283900017-20190722-B2019\_14-DE

## **Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil d'Administration**

**Séance du 22 juillet 2019**

Membres en exercice : 5  
Présents : 3  
Nombre de votants : 3  
Votes pour : 3  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0  
Dates de la convocation :  
**12/07/2019**

**Délibération n° B 2019-14**

### **Convention type relative à un partenariat en matière de coordination progicielle et d'échange d'expérience : approbation et autorisation de signature à donner au Président**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-deux juillet à seize heures, le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (CASDIS) du JURA s'est réuni sur convocation de Monsieur Clément PERNOT, Président.

Etaient présents : Messieurs Bernard AMIENS, Jean-Daniel MAIRE, Clément PERNOT.

Etaient excusés : Madame Natacha BOURGEOIS ; Monsieur Cyrille BRERO.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-76, R 1424-1 à R 1424-57, en particulier les articles L 1424-12, L 1424-27 et L 1424-30 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-12 du 12 mai 2015 relative à sa présidence, à la composition et l'élection de son Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2018-25 du 18 décembre 2018 relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2019-4 du 19 mars 2019 relative à l'élection d'un Troisième Vice-Président et du 5<sup>ème</sup> membre du Bureau ;

Vu le rapport de présentation, ci-après ;

Il s'agit de mettre en place un partenariat avec différents SDIS pour les faire bénéficier de notre expérience en matière d'intégration de progiciels et leur convergence.

A cet effet, une chargée de mission avait été recrutée par le SDIS du Jura et c'est son expérience qui pourra être partagée avec d'autres SDIS demandeurs.

La présente convention définit les modalités de ces partenariats futurs.

**Il nous est demandé de bien vouloir en délibérer, d'approuver la convention type qui figure en annexe et de m'autoriser à signer les conventions à venir qui en découleront.**

---

**DECISION N° B 2019-14 DU 22 JUILLET 2019**

**Le Bureau, après en avoir délibéré, approuve la convention type et autorise le Président à signer les conventions à venir qui en découleront.**

**La convention est jointe à la présente délibération.**

Certifié exécutoire pour avoir été reçu en  
Préfecture le 29 JUIL. 2019  
Affiché le 29 JUIL. 2019  
Publié au Recueil des Actes  
Administratifs du 3<sup>ème</sup> trimestre 2019

Le Président du Conseil d'Administration  
du Service Départemental d'Incendie et  
de Secours du JURA,



**Clément PERNOT**